

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

20^{ème} année - N° 3554 - Lundi 13 Janvier 2020 - Prix : 200 Fc

VIOLENCE À LA BRIGADE DE SIMBOUSSA

L'adjudant-chef « ignorait » ce que c'est que la torture



La CNDHL devant la presse.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

**José Chakrina Abodo : "Je peux
servir grâce à mon expérience"**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Janvier 2020

Lever du soleil:
05h 49mn
Coucher du soleil:
18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn
Dhouhr : 12h 18mn
Ansr : 15h 53mn
Maghrib: 18h 41mn
Incha: 19h 55mn



ELECTIONS LÉGISLATIVES

José Chakrina Abodo : *"Je peux servir grâce à mon expérience"*

Candidat aux élections législatives du 19 janvier prochain, José Chakrina Abodo a cumulé jusqu'ici plusieurs postes et détient une grande expérience professionnelle. À en croire ses propos, cet ancien Président par intérim de Ngazidja fait peur à ses concurrents de par sa proximité avec le peuple et son expérience dans les affaires gouvernementales en travaillant avec Abdoulwahab. Interview.

Question : Qu'est-ce qui a motivé votre candidature à ces législatives ?

José Chakrina Abodo : Ma motivation porte surtout sur l'esprit de changement, de l'émergence et en général de l'avenir de nos enfants. Mon objectif est l'accompagnement de l'émergence pour le bien de tous les comoriens. Ceci se résume dans mon document intitulé Cap 25 pour la mandature de 2020 à 2025. Je soutiens la stratégie du gouvernement par rapport à l'esprit d'une gouvernance transparente et rigoureuse, au respect des libertés et des droits fondamentaux mais surtout, accompagner la commune de Moroni. Pour moi, Cap 25 est une promesse pour ma circonscription

de Moroni Sud d'abord parce qu'on a besoin de réunir autour des valeurs et principes communes Imani, Démocrasi et Haki (Tolérance, Démocratie et Justice).

J'estime que le pays doit-être apaisé. On doit encore rassembler notre peuple qui est une nécessité pour la construction des Comores de demain et aussi savoir que seuls l'équité et le respect des droits et des devoirs contribueront à la construction d'un demain meilleur pour nos îles et un avenir meilleur aux générations futures. Ainsi, je pense qu'il me doit de suivre la politique du gouvernement actuel pour une santé ambitieuse, une sécurité publique digne, encore plus réglementer la fiscalité et bien d'autres comme l'éducation et le sport. Je sais ce qui m'attend en tant que représentant de la nation. J'ai contribué dans l'élaboration de plusieurs textes notamment sur les taxes douanières dans le cadre de financement d'activités sociales comme la couverture médicale pour les femmes enceintes et le domaine du sport.

Question : Quelle sera votre principale mission, votre objectif majeur au parlement ?

J.C.A : Comme je l'ai dit, j'ai

acquis beaucoup d'expérience et je peux alors dire que ma mission ne peut pas se résumer à une seule chose. Je peux alors me permettre de dire que je ne serais pas à l'Assemblée en tant qu'exécutant mais en tant que concepteur et c'est ce qui va me différencier des autres candidats. En matière de gouvernance, je peux dire que j'ai fait beaucoup et si je peux revenir rien que dans la commune de Moroni, le marché dit "Dubai", c'est moi qui l'ai fait quand j'étais avec Mohamed Abdoulwahab. Je l'ai initié avec Fahmy Thabit alors président de la chambre de commerce de Ngazidja et avec l'accord d'Abdoulwahab qui était président de Ngazidja, nous avons eu le lieu qui est aujourd'hui disponible à la commune.

J'aurai, en plus de mon expérience à faire des lois pour faciliter le quotidien des comoriens dans différents secteurs comme le sport, la fiscalité, l'éducation, le respect des libertés et des droits humains dans le but de bâtir un pays prospère.

Question : Vous avez une grande expérience dans le domaine de la fiscalité et des finances publiques. On a vécu ces dernières années à un gouvernement sans budget. Comment comptez-vous rectifier les erreurs de vos prédécesseurs à l'Assemblée ?

J.C.A : Si on essaie de voir l'Assemblée de l'Union des Comores, Gouvernement et députés confondus, on verra qu'il n'y a pas eu de cohabitation entre les deux entités. La cohabitation a été tellement difficile entre les deux au point que les conséquences en sont énormes. Déjà, il faut commencer par reconnaître que les législateurs



Jose Chakrina Abodo candidat aux législatives Moroni Sud.

n'avaient pas une majorité écrasante, qu'il y a eu des chantages par rapport aux lois des finances, il y a eu des manœuvres autour de l'élection des membres du bureau etc... C'est la raison pour laquelle j'estime qu'il est temps de se retenir et de militer pour l'intérêt de la population.

On peut faire partie d'un parti politique ou être indépendant comme moi, mais l'intérêt de la nation doit primer. Pendant toute une législature, les députés qui étaient là se sont vraiment chamaillés, disputés et ont fini par oublier le petit peuple qui l'a élu. Je

promets d'être le député du peuple en mettant en place un bureau parlementaire pour recueillir les doléances de mes électeurs, ce qui nous permettra de pouvoir contrôler tous les problèmes de ce peuple. Je suis le candidat des jeunes, des sportifs et de la jeune génération. Je serais là pour défendre l'intérêt général, le bien-être de la population et soutenir les jeunes à pouvoir s'en sortir. Reforme l'Université, la politique bancaire et le code des investissements j'estime que tout doit être revu pour faciliter le bas peuple.

Propos recueillis par A.O Yazid

Qui est José Chakrina Abodo ?

Fils de Nordine Abodo, José Chakrina est un ancien directeur général des impôts, ancien ministre des finances et du budget sous l'ère Mohamed Abdoulwahab alors président de l'île autonome de Ngazidja, ancien chargé des relations avec les institutions sous le même exécutif et aussi président par intérim de l'île de Ngazidja. Aujourd'hui, il est le président de la fédération comorienne de Judo. Marié et père de 5 enfants, José Chakrina cumule dans son actif une grande expérience dans le cercle de la politique et de la fiscalité, et est très actif dans le cadre social.

EXAMENS NATIONAUX

Le ministre de l'éducation entend sanctionner les fraudeurs

Le ministre de l'éducation nationale a tenu une conférence de presse, samedi dernier pour présenter brièvement le déroulement de l'année précédente à savoir, le baccalauréat précédent, la corruption universitaire, la grève des enseignants et les droits d'inscription aux examens nationaux.

Quatre aspects majeurs ont fait l'objet d'un face à face samedi dernier à Moroni, entre le ministre de l'éducation nationale et la presse. Moindjie Mohamed Moussa a passé en revue les différentes questions qui touchent son département. Pour l'année 2018-2019, le conseil de discipline a organisé des assises et a pris des sanctions pour les candidats attrapés pour tentative de fraude lors de la dernière session du baccalauréat.



Moindjie Mohamed Moussa et son staff.

Ces sanctions sont prévues à l'encontre des professeurs, des responsables, des surveillants et des élèves, dans un arrêté portant sanction aux auteurs de fraude, des manquements

aux examens nationaux de la session 2019.

« Les concernés sont interdits d'exercer leurs fonctions à vie dans toute administration scolaire », pré-

cise le ministre de l'éducation nationale. Pour les surveillants, la note stipule qu'ils doivent s'abstenir pour une durée de 7 ans de toutes fonctions aux examens nationaux, et ne peuvent pas être des chefs d'établissement scolaire. Le ministre a interpellé certains établissements de s'en tenir à cette décision ministérielle. « Si un établissement décide de passer outre cette décision, il verra son agrément retiré » martèle-t-il. Sur cette question de fraude, le ministre de l'éducation a ordonné la destruction des téléphones portables des candidats ayant fraudé lors du baccalauréat 2018-2019.

En ce qui concerne l'Université des Comores, le ministre s'est penché sur la corruption supposée à la faculté de droit et d'économie. Le conseil d'administration a déjà pris ses sanctions. « L'un s'est vu retenir la moitié de son salaire selon la gra-

duit de la faute et l'autre, est démis de ses fonctions », annonce Moindjie Mohamed Moussa. Dans un souci de redresser l'image de la faculté et de l'université dans son ensemble, le ministre espère restaurer et renforcer la qualité de l'enseignement d'une part et d'autre part, préserver les étudiants et les élèves de la culture de la triche et de la gratuité des notes.

Pour ce qui est de la grève du SNEUC, le ministre a salué le courage des enseignants chercheurs et promet de son côté de veiller à leurs revendications. Et enfin pour la hausse des droits d'inscription aux examens nationaux, M. Moindjie a assuré que c'était pour la bonne cause et pour le bon déroulement des examens.

Andjouza Abouheir

VIOLENCE À LA BRIGADE DE SIMBOUSSA

L'adjudant-chef « ignorait » ce que c'est que la torture

C'est la commission des droits de l'Homme qui rapporte cette information décapante et elle a recommandé une formation sur ce sujet au bénéfice des forces de l'ordre.

Une vidéo montrant une personne se faire malmenier par les forces de l'ordre circule sur internet depuis le milieu de la semaine dernière. Il eut fallu attendre le week-end pour que et l'état-major et la commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (Cndhl) se prononcent publiquement. Pour ce qui est de la Commission, le retard est dû à l'enquête qu'elle devait mener avant tout commentaire. Bien que la déclaration finale ne soit pas encore tombée, la Cndhl a préféré rendre publics les premiers éléments de l'enquête.

Ainsi la presse a-t-elle été invitée samedi dans les locaux de la Commission à la Coulée. La prési-

dente Sitti Raghadat Mohamed a fait le récit des événements. Elle rapporte que la victime des « tortures », munie d'un arrache-clou, avait tenté d'empêcher une réunion de sensibilisation sur le Sida qui se tenait à Nkurani ya M'kanga. Tel est le motif de son interpellation par l'armée, mise à contribution par le chef du village qui, soit-dit en passant, aurait essayé en vain de joindre la gendarmerie avant de jeter son dévolu sur la FCD.

Une fois à la caserne de Simboussa, une autre localité voisine, « le jeune homme faisait preuve d'arrogance et de manque de respect » selon l'adjudant-chef Soulaïmana, commandant de ladite caserne, interrogé par la Commission. Ces affirmations se veulent une justification aux sévices qu'a subis le jeune homme. Ce qui semble ne pas convaincre la Cndhl qui a rétorqué dans la foulée en demandant à l'adjudant-chef s'il connaissait ce que voulait dire « tor-

ture ». « Il a reconnu qu'il ignore ce que c'est que la torture. Et nous avons recommandé une formation dans ce sens », poursuit Mme Raghadat.

Outre le jeune homme, sa mère aussi a été interpellée. Elle avait opposé de la résistance car elle considérait qu'elle n'avait pas à payer des actes de son fils déjà « majeur ». La dame a raconté à la Cndhl avoir subi des « tortures morales » qui ont provoqué ses menstruations avant l'heure. Elle affirme également qu'au moment de son interpellation elle a été balancée par terre qu'elle s'est blessé les genoux. Ce que réfute la FCD qui a émis le souhait d'avoir une confrontation avec la dame en question. Sur ce point, la Commission recommande aux forces de l'ordre de se munir de caméras embarquées au moment des interventions afin de permettre d'établir la vérité en cas de besoin.

Coté Armée, l'état-major a réagi

au moyen d'un communiqué sorti le samedi 11. L'état-major fait savoir que « les militaires impliqués dans la présente affaire ont agi isolément et de leur propre chef. Ils assumeront les conséquences de leurs actes ». Il réaffirme son « attachement indéfectible au respect strict des libertés individuelles et des droits de l'Homme tels que définis les différentes chartes et par notre Constitution ». Il réitère par la même occasion « sa ferme volonté d'éduquer son personnel dans le cadre de la formation continue et de continuer... à sanctionner de la manière la plus sévère toute atteinte aux droits de l'Homme ».

Pour rappel, des mesures disciplinaires ont été prises contre les gendarmes qui ont fait subir des tortures physiques atroces à 29 personnes samedi 20 janvier 2018 à la caserne de Mdé. Le péché de ces citoyens était de n'avoir pas porté sur eux leur carte d'identité nationale. Au moins trois gendarmes ont

croupi dans un cachot, en « arrêt de rigueur » suite à deux enquêtes de commandement ouvertes et par l'état-major et par la gendarmerie nationale.

En février 2017, suite aux échauffourées qui ont éclaté au lycée de Moroni entre force de l'ordre et élèves, Ale chef de l'État avait également ordonné une enquête qui a abouti à des sanctions sévères contre les gendarmes qui ont malmené les futurs leaders du pays. Celui qui a tiré à bout portant sur un élève fut radié tandis que quatre autres, furent rétrogradés.

Il faut rappeler que l'État préfère parfois fermer les yeux sur certaines affaires gravissimes. L'affaire de Hamada Gazon tué par une balle des gendarmes en décembre 2018 à Iconi n'est toujours pas élucidée. Aucune sanction disciplinaire contre les auteurs n'a jamais été annoncée.

TM

SOCIÉTÉ

Pour garantir les droits humains, la PCVC lance ses travaux

Initiée depuis 2016 dans le but de soutenir les jeunes à « œuvrer pour un pays démocratique, paisible et transparent », la Plate-forme Comorienne de Veille Citoyenne a lancé vendredi dernier les travaux de restructuration des membres pour cette session.

L'occasion pour Salim

Soulaïmana de parler des travaux de cette plate-forme et au ministre de parler de l'appartenance des Comores aux différentes structures des libertés et droits humains.

C'est devant une foule immense de différentes organisations de la société civile et du ministre de la Justice en charge des Droits de l'Homme qu'a été ouverte vendredi dernier la cérémonie de lancement des activités de la Plate-forme Comorienne de Veille Citoyenne (PCVC). Une initiative initiée depuis 2016 dans le but de soutenir les jeunes à « œuvrer pour un pays démocratique, paisible et transparent ». Le ministre Mohamed Housseine Djamalilail a mis en avant son titre de ministre de la Justice en charge des libertés de droits de l'homme à rappeler les dispositions prises par le gouvernement comorien pour garantir les droits et les libertés des citoyens comoriens à fin de préserver la paix, prévenir et casser les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou auto rupture de la paix. Le Garde des Sceaux a rappelé l'appartenance de l'Union des Comores dans plusieurs structures des droits de l'homme notamment dans le cadre de la protection des droits des

femmes et des enfants, la liberté d'opinion et d'expression à travers l'adoption du code de l'information.

Le ministre a aussi fait mention de la mise en place d'une commission des droit de l'homme qui selon lui est « une institution nationale de protection et de promotion des droits de l'homme » qui doit servir de conseil aux décideurs publics. Face à la tenue des élections, il rappelle en effet que ce processus est « l'expression du libre choix des citoyens ». « Le gouvernement a pris toutes les dispositions appropriées pour assurer une élection

libre et transparente », dit-il. Pour lui, aucune tentative de déstabilisation à cette élection ne sera tolérée.

Pour sa part, le coordinateur national de la Plate-forme Comorienne de Veille Citoyenne (PCVC), Salim Soulaïmana a expliqué la pertinence de cette cérémonie qui est selon lui un pas supplémentaire de la PCVC pour apporter sa contribution à l'édification d'une société civile responsable et agissante pour la construction d'un État de droit qui est garant d'un développement durable et inclusif. « Pour avoir la société civile que j'ai décrit,

il y a sans nul doute besoin de renforcer les capacités de nos organisations dans plusieurs domaines, c'est pourquoi nous avons déjà entrepris un certain nombre d'actions dans ce sens », annonce le coordinateur énumérant entre autre les actions menées jusqu'ici par la plate-forme notamment la formation de 90 observateurs électoraux permanents sur l'ensemble du territoire et bien d'autres.

Pour l'ouverture des travaux, Salim Soulaïmana rappelle que des analystes juridiques et électoraux « capables de d'analyser les instru-

ments juridiques en relation avec notre domaine d'intervention ainsi que le système électoral de notre pays et les capacités de respect des droits de l'homme » seront aussi formés. Les différents travaux qui auront lieu permettront aux jeunes bénéficiaires de ces formations d'être en mesure d'apporter un plus dans les processus électoraux et bien plus.

A.O Yazid



Participants au lancement des travaux de la PVC.

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Toufé Maecha

Andjouza Abouheir

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

EDUCATION

« SOMA », une application pour les candidats en salle d'examen

Le groupe Comotech composé de quatre jeunes comoriens va lancer leur application « Soma », en version site web bientôt. Cette application numérique va permettre aux élèves comoriens plus particulièrement ceux qui sont en classe d'examen, notamment la troisième et terminale pour mieux préparer l'année.

Comotech, est un start-up informatique qui travaille sur plusieurs projets liés au numérique. Composé de quatre jeunes comoriens, ils vont lancer prochainement l'application SOMA. Cette application éducative, qui est la première conçue par des enfants du pays va permettre à l'étudiant comorien de faire ses recherches

avec le numérique. Elle consiste à rendre accessible sur une plateforme digitale toutes les informations scolaires que l'étudiant comorien pourrait avoir besoin en salle d'examen. « Nous travaillons sur pas mal de projets liés à l'informatique mais on se concentre surtout sur l'éducation. Nous sommes en train de travailler sur une application de centralisation des fichiers électroniques », avance Hassani Dhilaarif Luqman, initiateur de l'application.

« Soma », qui sera bientôt lancé sur le site web, contiendra la quasi-totalité des outils importants pour les étudiants à savoir des sujets d'examens nationaux des années passés et les devoirs, des cours sur les différentes matières et un forum de discussion. Cet étudiant en génie

Soma la nouvelle application pour les sujets d'examen.



alimentaire formé en Chine, montre qu'ils avaient prévu de le lancer le 1er janvier mais par manque de quelques informations, ils étaient obligés de repousser la date pour

pouvoir mener à bien le travail.

« Grace à une collaboration avec la coopérative du Lycée de la Solidarité islamique de Mbeni (L.S.I) et le service des archives du

ministère de l'éducation nationale qui nous a donné une partie importante des archives voulus, nous avons pu terminer l'application, indique-t-il. Et le lancement de la version site web est prévu le 1er février et après nous lancerons l'application ».

Selon le concepteur de l'application, après son lancement, chaque personne sera libre d'ajouter des cours ou des sujets sur n'importe quelle matière. Et c'est l'objectif du forum de discussion. « Il faut savoir que non seulement, l'application aidera les élèves à étudier avec le numérique, mais elle permettra par la suite d'échanger des idées.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

" Le anda contribue-t-il à la pauvreté ? "

Une rencontre entre sociologues et journalistes a eu lieu vendredi dernier à Moroni dans le but de conscientiser les intellectuels sur la question de l'amalgame qui existe entre l'islam, le Anda et le capitalisme. Un débat de société est loin de faire l'unanimité, dans une société comorienne à la recherche d'un modèle de développement, entre tradition et modernité.

La première édition du café sociologue a eu lieu vendredi dernier à Moroni. Cette première édition était l'occasion pour les sociologues et journalistes d'échanger sur divers sujets dont le capitalisme, l'islam et le « anda » (grand mariage coutumier). Sur la question du Anda qui est considéré par certaines personnes comme un rempart obligatoire à franchir, les sociologues appellent les comoriens

à une conscientisation et arrêter un moment de faire du gaspillage à travers des dépenses ostentatoires. Considéré comme étant le précepte de domination, de gaspillage, mensonge et marginalisation et de l'initialisation à la pauvreté, le Anda est symbolique et non comme une festivité dans la mesure où les comoriens voient en lui une activité sociale permettant à l'individu de bien manger et de se vêtir à ses dépens.

Aujourd'hui, hommes et femmes y compris des intellectuels et des guides religieux font l'amalgame d'un système. Une contradiction totale dans la mesure où la notion est l'incarnation directe de l'endettement. « Le Anda ne se focalise pas seulement dans le Grand Mariage mais c'est un processus de l'avant et d'après vie, montre Mistoihi Abdillah. Il est un processus de la vie à la mort ». Et d'après lui, le

capitalisme est quasi impossible aux Comores au moment où les gens considèrent le terme comme étant le pilier social.

La question qui était au centre de cet événement est la considération des us et coutumes en passant par la domination, l'incompréhension de certaines règles et des clans mais aussi des prestiges que d'autres se donnent en marginalisant les autres avec mépris et humiliation. Toutefois, l'on s'interroge sur le sujet. Que propose-t-on pour mieux conscientiser les intellectuels ?

Les réponses laissent sans voix, en ce sens où la question du Anda est loin de faire l'unanimité. De son côté, Abdoulmalik Ahmad a montré la mainmise de certains parents en passant par les tontines qui est un service de comptoirs d'endettement. « Aux Comores, l'individu est face au symbolique et à l'économie. C'est à dire économiser ou



Conférence débat sur le Anda.

dépenser plutôt économiser pour dépenser de façon ostentatoire », explique-t-il. Et en tant que sociologue, il a défini le capitalisme comme étant le mode de production qui se fonde sur la finalité du gain et du profit économique. Le capitalisme s'organise autour d'une entre-

prise dirigée par des entrepreneurs qui n'ont d'autres buts que le profit économique. Et le capitalisme ne peut pas s'associer au Anda en question. Une incompatibilité de fait.

Andjouza Abouheir

LIBRE OPINION

" Oui, je le veux !" : Combien ça coûte ?

la procédure varie finalement en fonction de l'histoire et la culture de chaque pays. Chaque pays possède sa propre tradition et parfois elles peuvent s'avérer être surprenantes. Dans ce contexte, mon pays constituait effectivement une exception. Tout au long de l'année, des festivals mettant en avant la culture, la diversité et l'originalité de chaque grande ville qui se tiennent ici et ailleurs. Il figure en effet parmi les pays africains d'avoir sa propre organisation sociale et d'une région à une autre les traditions varient.

Les dépenses somptueuses venant des deux êtres qui veulent se dire « oui, je le veux ! » varie en fonction du besoin des deux parties, car la réalisation d'un mariage

dépend du budget pour que ce jour soit inoubliable, ou, dans le pire des choses, regrettable. Le Vodrondry est le nom connu de mariage traditionnel de l'île de Madagascar et le Grand Mariage appelé le « ANDA » comme on l'appelle en langue locale est devenu un mode de pensée, de vie, voir même un concept que partagent de toutes les générations confondues y compris des intellectuels et des oulémas. Sans parler des moyens, il suffit de faire la comparaison de ces deux événements.

Au delà de ses formes, nous n'avons pas le même concept du mariage, ni la même valeur concernant la place d'une femme dans un couple. On estime à 40 millions d'Ar égale à 4.732 286 MKF pour

organiser des événements, genre mariage à la Grande Ile. Pour ce qui est de mon pays, je ne dis rien. Selon les estimations d'un Wedding planner, les dépenses y afférentes s'élèvent à plusieurs dizaines de millions. Ces fonds proviennent essentiellement de la diaspora de France, d'un prêt bancaire, des tontines et la participation des proches ou des amis.

Mais la question qui se pose est celle-ci : Pourquoi tous les efforts et toute notre énergie pour les comoriens d'ici et d'ailleurs se sont trop focalisées sur le « mariage traditionnel », jusqu'à la grande majorité des gens se croit obligé de passer par la case MACHOULI qui se traduit littéralement par « fête tradi-

tionnelle comorienne ? » alors que beaucoup d'entre eux se sont trouvés face à la multitude de problèmes comme les dettes, et l'hypertension artérielle. Mais pour certaines personnes, il s'agit purement et simplement d'un honneur qui sous entend un complexe de supériorité et ce, parfois au profit de l'argent. Ce qui peut entraîner par la suite des suicides. C'est le cas, d'un jeune couple qui vient de se marier en Afrique du Sud. En attendant l'encaissement d'une grosse somme pour pouvoir rembourser leurs dettes. Les invités d'honneur ont offert des bouquets de fleurs pour cadeau.

Salim Maabad



Partout dans le monde, que ce soit en Afrique du Sud, en passant par Madagascar et aux îles Comores sont célébrées à chaque fois que le soleil se lève des milliers de mariages. Le sujet est plus complexe parce qu'il diffère totalement du mariage tel qu'il existe en Europe et

BASKET-BALL : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE, MASCULIN

Participation des Basketteurs comoriens, incertaine

Karim Osman est l'entraîneur de l'équipe nationale comorienne de basket-ball. Il réside dans l'Hexagone, plus particulièrement dans la commune de Juvisy. Il est préoccupé par la participation des basketteurs comoriens au prochain championnat d'Afrique de 2021. Le problème de budget pourrait constituer un obstacle à la Fédération Comorienne de Basket-ball (Fcb). Il a lancé alors une cagnotte sur la plate-forme en ligne GoFundMe, rapporte-t-on. Mais, le geste ne fait pas l'unanimité.

Dans la commune de Juvisy, Karim Osman, l'entraîneur des comoriens, est vice-président et directeur technique du club

de basket de la ville, qui évolue en Championnat de France de Nationale 2. Il s'occupe aussi des infrastructures sportives de Juvisy. A la tête du staff technique du basket-ball comorien, il a fait trois Jeux des îles de l'Océan indien. Mais, les résultats nécessitent plus d'efforts, de motivation et de concentration. La Fcb doit prendre part au Championnat d'Afrique, masculin, prévu en 2021. Mais, considérant la difficile conjoncture financière qui secoue l'institution, le commun des mortels s'interroge si ce projet n'est pas trop ambitieux !

Pour concrétiser ce rêve, l'homme fort du basket-ball à Juvisy ne croise pas les bras. Un confrère rapporte que Karim Osman lance un appel aux dons pour que les

Comores participent à ce Championnat d'Afrique. Mais, la démarche est loin de faire l'unanimité dans la communauté basket-balistique comorienne. « La condition de participation au championnat d'Afrique n'est pas évidente. Des paramètres de base font obstacle : problème de fonds, niveau faible, et une préparation qui se révélera inopportune et inefficace. N'oublions pas que le coach national réside en Métropole ». Cet ancien patron de la Fcb, Ali Papa Mdjassiri, enchaîne : « Pourquoi mendier un financement à l'extérieur ? En 2012, les Comores avaient pris part à un championnat d'Afrique de basket-ball des U20, baptisé Afro-basket, à Madagascar, avec un financement interne, notam-

ment du Comité Olympique. Aujourd'hui, la Fcb bénéficie de l'accompagnement d'un puissant sponsor qui est Telma. Aux derniers Jeux des îles de l'Océan indien, Telma avait débloqué 2 millions. Le conseil fédéral de basket-ball a été tenu à Ndzouani. Jusqu'alors, tout le monde attend avec impatience le procès-verbal. Je ne partage pas le geste de tendre la main à l'extérieur ». Pour les basketteurs comoriens seniors, ce Championnat d'Afrique constitue une participation expérimentale, donc à ne pas manquer. Notre même confrère témoigne que la sélection est engagée pour les éliminatoires qui se dérouleront ce mois-ci au Zimbabwe. Les faibles moyens de la fédération ne lui permettent pas d'assurer une bonne pré-

paration aux joueurs. Pour tenter d'atteindre cet objectif, Karim Osman, l'entraîneur de l'équipe, a lancé une cagnotte en ligne. « Notre ambition c'est de participer à ce prestigieux rendez-vous sportif du continent. Si un financement interne fait défaut, ou ne suffit pas pour couvrir les dépenses, afférentes à la participation, pourquoi ne pas tenter un financement à l'international ? Notre discipline n'est pas la 1ère fédération sportive à avoir fait recours à l'accompagnement de l'extérieur. Une fois, le football l'avait pratiqué, malgré le puissant appui de la Fifa, de la Caf et des partenaires locaux », déclare Saïd Ali Sultan, président de la Fcb. Partira ou partira pas ?

Bm Gondet

COOPÉRATION RÉGIONALE

Poursuivre la recherche sur les cyclones, l'observation et l'évolution de l'Ozone

Un séminaire d'échanges portant sur « La coopération régionale dans le bassin sud-est de l'océan indien dans la recherche sur les cyclones tropicaux et sur l'observation et l'évolution de l'Ozone dans l'atmosphère terrestre, en relation avec le trou d'Ozone », s'est tenu le samedi 11 janvier à Moroni à la Faculté des Sciences et Techniques (FST). Il a été animé par le Professeur Bencherif, Professeur des Universités, Chercheur au Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy), une unité mixte de recherche du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), de l'Université de la Réunion et de Météo-France, localisé à l'île de la Réunion.

Ce séminaire entre dans le cadre d'une mission d'enseignement et d'appui technique et scientifique de l'Université

de la Réunion au développement du « Master en gestion des risques et catastrophes liés au changement climatique (GR3C) ». Commencé en janvier 2019, le Master GR3C a pour finalité de contribuer à la formation professionnelle de haut niveau de techniciens Comoriens dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes notamment par l'acquisition de connaissances scientifiques de bases et une capacité d'analyse pour faire face aux risques de catastrophes et pour proposer des actions d'adaptation et de renforcement de la résilience face aux changements climatiques. 35 jeunes Comoriens y sont inscrits et suivent les cours. Le Séminaire a vu la participation, entre autres, des étudiants du Master mais aussi de ceux des Licences 3 en Sciences de la Terre et de l'Environnement, du responsable du projet Pnud-Gef, « Renforcement de la Résilience des Comores aux

risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique (RRC) », du Ministère en charge de l'environnement. Il a été présidé par Dr Soulé Hamidou, Doyen actuel de la FST, et animé par Dr Ouledi Ahmed, ancien Doyen et Responsable pédagogique du Master GR3C. La première partie du séminaire a été sous forme d'une conférence grand public. Elle s'est focalisée dans la coopération régionale entre le Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) et l'Université des Comores. La seconde partie, le Professeur Bencherif s'est appesanti sur la problématique de l'ozone : observation et évolution de l'ozone dans l'atmosphère terrestre, en relation avec la question du trou d'ozone, et le rayonnement ultraviolet de surface, dans un contexte de changement global. Le professeur Bencherif a eu à présenter les résultats des

recherches récemment publiées sur les processus d'échanges des masses d'air dans l'hémisphère sud, le transport des polluants et des aérosols et sur des analyses de variabilités et tendances. Sur le plan des perspectives, les participants ont émis le vœu de voir les relations

entre l'Université des Comores et celle de la Réunion se renforcer par la multiplication du nombre d'étudiants dans le domaine de la recherche et permettre de disposer à terme, d'un pool de chercheurs de haut niveau dans notre pays. Pour sa part, le professeur

s'est dit disposé à soutenir toute initiative allant dans ce sens, comme il l'a toujours fait, en encadrant des jeunes doctorants comoriens dans son domaine de recherche.

Mmagaza



Le Professeur Bencharif.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

ARMÉE NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT

ETAT-MAJOR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis environ une semaine, une séquence vidéo d'une durée de 4 minutes montrant des militaires entrain d'infliger des violences à un citoyen, est largement diffusée sur les réseaux sociaux. L'Etat-major de l'AND partage le fort sentiment légitime de réprobation suscité par cet acte indigne d'une institution républicaine.

Immédiatement après avoir été saisi des faits, l'Etat-major de l'AND a ordonné une enquête de commandement qui a permis de mettre en évidence les responsabilités de chacun des mis en cause et de prendre des mesures disciplinaires en attendant les décisions définitives.

Les faits ci-dessus relatés constituant au regard du Règlement de Discipline Générale des Armées (RDG), une faute particulièrement grave ont terni l'image de marque de notre institution.

L'Etat-major de l'AND tient à préciser que les militaires impliqués dans la présente affaire, ont agi isolément et de leur propre chef. Ils assumeront les conséquences de leurs actes.

En outre, l'Etat-major de l'AND tient à rappeler son attachement indéfectible au respect strict des libertés individuelles et des Droits de l'Homme tels que définis par les différentes Chartes et par notre Constitution. Il réitère par la même occasion, sa ferme volonté d'éduquer son personnel dans le cadre de la formation continue et de continuer comme par le passé, à sanctionner de la manière la plus sévère, toute atteinte aux droits de l'Homme.

Fait à Kandani, le 11/01/2020

Le Colonel YOUSOUF IDJIHADI

Chef d'Etat-major de l'AND

Communiqué du collectif des journalistes comoriens suite à l'arrestation de Mchangama Oubeid Athouman et Mbae Ali

Samedi 11 janvier, les journalistes Mchangama Oubeid Athouman (Fcbk Fm et Rcm13) et Ali Mbae (Masiwa et Radio Ngazidja) ont été arrêtés par la police au niveau de Koimbani (au centre-est de la Grande-Comore) alors qu'ils se rendaient dans un meeting de l'opposition qui devait avoir lieu à Chomoni, à quelques kilomètres de là.

Depuis, ils sont en garde-à-vue au commissariat central de Moroni. Nos deux collègues sont enfermés dans une cellule et les droits de visite sont restreints. Le motif de leur arrestation, « troubles à l'ordre public », est fallacieux et sans fondement. Les deux journalistes ont été arrêtés d'une manière arbitraire, dans le cadre de leurs fonctions. Ils devront être déférés au parquet le lundi 13 janvier.

Nous rappelons que le journaliste Oubeidillah Mchangama a déjà été arrêté le 11 février 2019 et libéré le 29 mai dernier, sans jugement. Il a également été mis en garde à vue le mois dernier, au-delà du délai

légal, puis libéré sans aucune charge.

-Nous, collectif des journalistes comoriens, demandons la libération sans délai de Oubeidillah Mchangama et Ali Mbae.

-Nous nous insurgeons contre ces arrestations intempestives, arbitraires et illégales qui sont le fait d'un abus de pouvoir flagrant.

-Nous regrettons profondément les nombreuses arrestations de nos confrères ces 12 derniers mois, arrestations qui ont poussé certains d'entre nous à fuir le pays par peur.

-Nous déplorons le climat délétère qui prévaut en Union des Comores, notamment au niveau de notre profession et demandons aux autorités en place de cesser leur acharnement à l'endroit des journalistes.

-Nous demandons aux autorités en place de prendre enfin leurs responsabilités afin que cessent toutes ces entorses à la liberté d'expression, qui est un principe constitutionnel.

Le Collectif des journalistes comoriens
Moroni, le 12 janvier 2020

Message de condoléances

Les condoléances du Docteur Hamidou Karihila au peuple d'Oman, au nouveau Sultan d'Oman Sa Majesté Haitham bin Tariq Al Said suite à la disparition du Sultan Gaboos bin said al-Said

Au revoir Sa Majesté Même si ma tristesse est immense à l'annonce de la disparition de Sa Majesté Sultan Gaboos bin said al-Said, je ne cesserais de penser à lui avec tant d'émotion et avec une gratitude profonde. Il a été pour nous plus qu'une Majesté, un père, une inspiration. Le peuple omanais, le monde arabe, le monde entier et tous les musulmans ont perdu un Grand Homme qui aura marqué l'histoire d'Oman, du monde musulman.

Un vrai défenseur de l'Islam. Sa stature d'Homme de paix, son Humanisme et sa Générosité continueront à nous manquer terriblement. En ce moment où le peuple omanais, le monde musulman et le monde entier sont en deuil suite au décès de Sa Majesté Sultan Gaboos bin said al-Said, je partage avec le peuple omanais, au nouveau Sultan Sa Majesté Haitham bin Tariq Al Said et tous ceux qui



Hamidou Karihila reçu par le Sultan Qabus (photo archive).

sont unis pour l'estime qu'ils ont autour de la grandeur de cet Homme de Paix et d'Humanisme, la douleur profonde que nous ressentons tous. J'adresse également toutes mes condoléances à sa famille, ses amis et proches. Que le Tout-Puissant, le Miséricordieux pardonne ses péchés et lui accorde son Paradis. Amine !

Dr Hamidou Karihila, Auteur de deux ouvrages sur l'Histoire Omano-comorienne